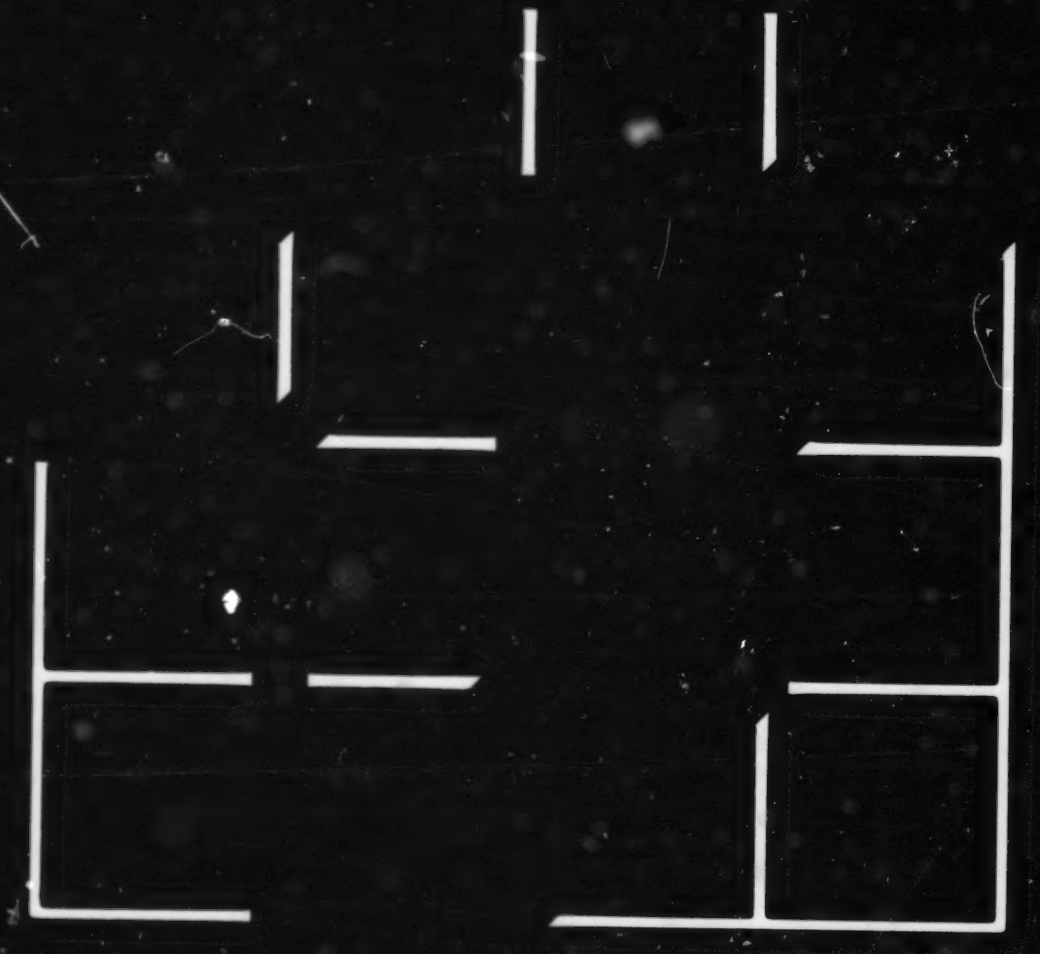

1988-89 ANNUAL REPORT

ONTARIO TRAINING CORPORATION

90-07379/

ONTARIO TRAINING CORPORATION
SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

LETTER TO THE SHAREHOLDER

July, 1989

The Honourable Alvin Curling
Minister of Skills Development

Dear Minister:

I have the honour of submitting the first annual report of the Ontario Training Corporation for the fiscal year ended March 31, 1989.

Yours truly,

D. A. Lewis
Chairman

ONTARIO TRAINING CORPORATION

Ontario Training Corporation is a provincial crown corporation that is dedicated to stimulating quality workplace training in Ontario.

BOARD OF DIRECTORS

David Lewis - Chairman
Jim Bennett*
Michael Berthiaume
John H. Bettes
Joan Bolland
Jean-Louis Bourdeau
Joe Koenig
Doug Light*
Rose Patten
M. Elizabeth Smith
Tom Sosa
Herman C. Stewart
Vilma Tullo
Jim Turk*

*Resigned during fiscal 1988/89

SENIOR EXECUTIVES

Sandra Birkenmayer	- President & CEO
Bob MacBean	- Vice-President
Barbara Zuppinger	- Vice-President
Mike Shoreman	- Vice-President

CHAIRMAN'S MESSAGE

On behalf of the Board of Directors I am pleased to present the first Annual Report of Ontario Training Corporation for the year ended March 31, 1989. The province of Ontario had great foresight in establishing Ontario Training Corporation as a unique element in its overall strategy to establish a 'training culture' in Ontario. Never has the need for workplace training been more apparent.

New technologies, shifts in world trading patterns, changing demographics and industrial restructuring all point to an increased concentration on training if Ontario is to remain competitive in this rapidly changing world.

In March 1988, the Honourable Alvin Curling announced the appointment of the first Board of Directors for Ontario Training Corporation and did me the honour of asking me to serve as its first Chairman of the Board. Based on the recommendation of a Task Force headed by Dean Muncaster, the concept of an independent organization operating in the private sector, with a clear mandate to stimulate workplace training, began to take shape. The 14 person Board of Directors was carefully selected to ensure expertise and support from labour, business, the training sector, and education.

In April 1988, Ontario Training Corporation was incorporated under the Business Corporations Act (Ontario) with the Minister of Skills Development as sole shareholder, and established as a Schedule II Crown Corporation. This legal structure best suited Ontario Training Corporation's public policy and commercial mandate.

Following incorporation, the Board moved quickly to seek out a President and Chief Executive Officer and was pleased to appoint Sandra Birkenmayer to this position in June 1988.

The Board also moved quickly to establish four working committees; Audit, Investments, Human Resources and External Relations. During this first year the full Board met nine times, and there were 11 committee meetings. The Board focused on strategic directions and policy formulations. I would like to pay particular tribute to the Audit Committee and its chairman, Tom Sosa, for their significant work with senior management in establishing a comprehensive set of controls and procedures.

I wish also to acknowledge the work of the Human Resources Committee under the chairmanship of Jim Turk. In addition to establishing the company's policies and practices for employee compensation and benefits, the committee members participated actively in the recruitment of our President and senior management team.

The relationship between the Board and the Shareholder, the Honourable Alvin Curling, was set out in a Memorandum of Understanding that was mutually agreed to in September 1988. The support and understanding of the Minister, his Executive Assistant, Carol Beckmann, the Deputy Minister, Glenna Carr, and the Ministry staff has been outstanding. The Corporation could not have advanced as quickly without this strong relationship.

As might be expected, there is one person who was responsible for most of the leg work and planning necessary to bring this idea to fruition and that person is Pamela Sloan. Pamela was working as a consultant to the Ministry and has continued as an advisor to the Corporation. Thank you, Pamela.

As outlined in the report of the President and Chief Executive Officer, Ontario Training Corporation has come a long way in just ten months and this could not have been achieved without the outstanding calibre of staff that Sandra Birkenmayer has assembled.

The foundations have now been laid and we look forward to the upcoming year in which Ontario Training Corporation will begin making investments under the Training Materials Fund and the Training Technology Fund, and marketing the computerized database of training resources. As this first historic year for the Corporation finishes, I am confident and excited about its ability to make significant contributions to establishing a 'training culture' in Ontario.

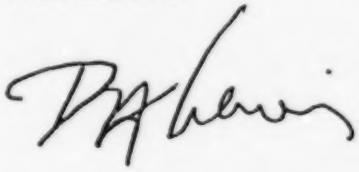

D.A. Lewis
Chairman

PRESIDENT'S MESSAGE

Starting a new venture from scratch is always exciting, demanding, frustrating, challenging and fun. And when it is coupled with a passionate belief in the value and importance of Ontario Training Corporation's mission, the potential for results seems limitless.

In this first year, two key thrusts had priority: establishing the vision; and setting up the infrastructure.

In terms of the latter, we have indeed come a long way in ten months. We've grown from a permanent staff of one, a consultant and a temporary secretary to a vital organization composed of top level professionals... and we're still growing. A physical reflection of our on-going expansion has been the actual construction of our office space - while we were in it. It has developed from a shell of sawdust, raw wood and insulation panels to the ergonomic and sophisticated space we have today.

The careful choice of personnel and the design of the office space combine to create the foundation of a dynamic business, establishing a strong presence and reputation in the training community.

By July 1988, we had an Operational Plan for the 1988/89 year in place, and by November 1988 had received Board approval for our Strategic Plan 1989/90 - 1991/92. It was in the Strategic Plan that our vision for the Corporation was articulated - the mandate, goals, objectives, strategies and philosophy. It sets the long term directions within which the Corporation is developing.

The Corporation's mandate is to stimulate quality training in the workplace. We intend to fulfil this mandate through the operation of three businesses: A computerized database of current training programs, services and resources in Ontario; a professional development program of new technologies and techniques for the province's trainers; and two investment funds, Technology and Materials, to stimulate the development, production and commercialization of new workplace training courses and technologies.

As we look to the future, the strength and direction of the Corporation will derive from its role as a facilitator, and information provider, a deal maker and a strong advocate for training. We will not be a competitor to any existing business.

Our key strategies demonstrate our resolve to form partnerships with business, labour, educators and the training community. Our management philosophy underlines the paramount importance of serving clients; the central importance of our own human resources; the standards of excellence in our people, products and services; the need to be commercially responsible, flexible and innovative; and the need for clear accountability to the Board, the Minister and the public.

The many accomplishments of 1988/89, listed within, could not have happened without the full and positive support of: the Minister, Deputy Minister and many Ministry of Skills Development staff; David Lewis and the members of the Board; and all of the outstanding staff and consultants that have put their hearts, souls, brains and sometimes brawn into getting this Corporation up and running. It is a privilege to work with such great people and I thank each one for their outstanding contribution.

During this year of foundation building and rapid growth, we have learned that our business is very complex and we have come to understand how much more we need to know about our clients and their needs. Providing quality workplace training in Ontario is of critical importance in terms of establishing the Province's presence in the global economic market. Ontario Training Corporation has a great challenge ahead - to stimulate the growth and evolution of this training. I am confident that we will meet, and exceed, this challenge.

Sandra Birkenmayer

Sandra Birkenmayer
President and CEO

ONTARIO TRAINING CORPORATION

Ontario Training Corporation offers three products/services to help advance quality workplace training in Ontario:

- Investment Funds
- Training Database
- Professional Development for Trainers

Investing in workplace training will greatly increase the competitive position of both large and small companies in Ontario. Ontario Training Corporation will make it easier for businesses to make this investment by enhancing the skills of trainers, developing new and better materials and technologies and by putting up-to-date, comprehensive information about training at their fingertips.

KEY ACCOMPLISHMENTS 1988/89

- Mandate, goals, objectives, strategies and corporate philosophy developed and set out in the 1988/89 Operational Plan and the 1989/90- 1991/92 Strategic Plan.
- Investment Funds guidelines developed, approved and announced, making this business operational.
- Training Database hardware and software acquired, installed, and data collection commenced.
- Premises located (1099 Bay Street, Toronto), secured, designed and made fully operational with all furniture, furnishings and equipment.
- Administrative and financial infrastructure put in place with appropriate policies and procedures.
- Senior management team and other key staff in place.
- Board of Directors and Board Committees fully operational.
- Initial level of awareness of Ontario Training Corporation and its businesses, achieved with key constituents; trainers, businesses, key government ministries and Members of the Legislature.

ONTARIO TRAINING CORPORATION

TRAINING INVESTMENT FUNDS

Ontario Training Corporation has two training investment funds.

The **Training Materials Fund** supports the development of a wide range of training products and courses designed to meet shop floor, technical, management or professional requirements that can be delivered in print, slide, workshop, video, or computer format.

The **Training Technology Fund** invests in new tools, techniques and technologies which are used in developing and delivering effective workplace training: for example, new authoring languages and video technologies, as well as hardware and software.

TRAINING DATABASE

Ontario Training Corporation is developing an easy to use on-line computerized database of current information on available training: courses, consultants and materials. This database will be unique to Ontario, comprehensive and easy to access.

Clients for the database are both users of training and suppliers of training.
Users of the system would be businesses or persons in Ontario who need to get involved in workplace training in order to remain competitive in the world marketplace.
Those listing on the Training Database are companies or individuals who deliver training or training materials in Ontario.

PROFESSIONAL DEVELOPMENT

Ontario Training Corporation will play a leadership role in bringing the very best in competitive training ideas, techniques and technologies to the attention of the Ontario training industry. Through cooperative ventures with professional associations, industry associations and government agencies, the Corporation will provide opportunities for the trainers of this province to acquire and maintain world-class professional training skills.

Management's Responsibility for Financial Reporting

The accompanying financial statements of Ontario Training Corporation are the responsibility of management and have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles. The significant accounting policies followed by Ontario Training Corporation are described in the notes to the financial statements. The financial statements have been properly prepared in light of information available up to May 26, 1989. Information presented elsewhere in the annual report of the Corporation is consistent with that as presented in the financial statements.

Management maintains a system of internal controls designed to provide reasonable assurance that the assets of the Corporation are safeguarded and that reliable financial information, in a form that is supportive of the attainment of the Corporation's objectives, is available on a timely basis. The system includes formal policies and procedures and an organizational structure that provides for appropriate delegation of authority and segregation of responsibilities.

The Corporation's sole shareholder, the Minister of Skills Development for the Province of Ontario, has appointed the Provincial Auditor of the Province of Ontario as the external auditor for the Corporation. The Provincial Auditor has examined the financial statements of the Corporation. The external auditors' responsibility, as required by the Business Corporations Act, 1982 (Ontario), is to express their opinion as to whether the financial statements are fairly presented in accordance with generally accepted accounting principles. The auditors' report, which follows, outlines the scope of their examination and opinion.

The Board of Directors, through its Audit Committee, is responsible for ensuring that management fulfils its responsibilities for financial reporting and internal controls. The Audit Committee meets regularly with management and periodically with the external auditors to satisfy itself that each has properly discharged their responsibility, and to review the financial statement before recommending approval by the Board of Directors. The external auditors have direct and full access to the Audit Committee and the Board of Directors with and without the presence of management, to discuss their audit and their findings as to the integrity of the Corporation's financial reporting and the effectiveness of the system of internal controls.

Dated May 26, 1989

On behalf of Management:

Sandra Birkenmayer
President

Vice President
Finance and Administration

Ontario

OFFICE OF THE PROVINCIAL AUDITOR

Box 105, 15th Floor, 20 Dundas St. West
Toronto, Ontario M5G 2C2
(416) 974-9866

To Ontario Training Corporation and
to the Minister of Skills Development.

I have examined the balance sheet of Ontario Training Corporation as at March 31, 1989 and the statements of operations and changes in financial position for the year then ended.
My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at March 31, 1989 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

J.F. Otterman

J.F. Otterman, F.C.A.
Assistant Provincial Auditor.

Toronto, Ontario,
May 26, 1989

ONTARIO TRAINING CORPORATION

Balance Sheet
as at March 31, 1989

	1989 ($000's)
Assets	
Current assets	
Cash and marketable securities	1,805
Accrued interest	37
Prepaid expense	29
	1,871
Fixed assets (notes 2e and 5)	1,172
Total assets	3,043
Liabilities and Equity	
Current liabilities	
Accounts payable	884
Deferred contribution (notes 2b and 4)	923
	1,807
Equity	
Contributed surplus (notes 2c and 4)	1,172
Retained earnings	64
	1,236
Total liabilities and equity	3,043

On behalf of the Board:

Chairman _____ Director _____

ONTARIO TRAINING CORPORATION

Statement of Operations
for the year ended March 31, 1989

	1989 ($000's)
Revenue	
Interest income	64
Operating expenses (notes 2d and 3)	
Investment Funds	464
Training Database	753
Professional Development	58
	1,275
Start-up expense (notes 2d and 3)	630
Total expense	1,905
Excess of expense over revenue	1,841
Contributions from the Province of Ontario (notes 2c and 4)	
For operations and depreciation	1,275
For start-up expense	630
	1,905
Net income for the year, and retained earnings at the end of the year	64

Statement of Changes in Financial Position
for the year ended March 31, 1989

	1989 ($000's)
Cash provided from operations:	
Net income for the year	64
Net change in non-cash current assets and liabilities	1,741
	1,805
Cash provided from financing:	
Contributed surplus	1,239
Cash used for capital expenditure:	1,239
Cash at the end of the year	1,805

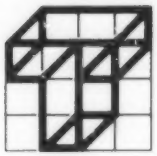

ONTARIO TRAINING CORPORATION

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

1. OPERATIONS OF THE CORPORATION

Ontario Training Corporation was incorporated in April, 1988 under the Business Corporations Act, 1982 (Ontario). The Minister of Skills Development is the sole shareholder, on behalf of Her Majesty, in right of Ontario.

The Corporation's mandate is to stimulate quality work place training in the private sector of Ontario through the provision of business services and investment funds. Activities are carried out through three businesses:

Investment Funds	-support for the development of training product and technologies
Training Database	-information on training materials and resources
Professional Development	-provision of training expertise to trainers

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

a) Basis of Accounting:

The accompanying financial statements have been prepared in accordance with accounting principles generally accepted in Canada.

b) Deferred contribution:

Funds received from the Province and not spent in the year are included as a deferred contribution.

c) Contributed surplus:

Contributions from the Province used for the acquisition of fixed assets are included in contributed surplus and are not reflected in the Statement of Operations. As the assets depreciate, the amount of depreciation is deducted from contributed surplus. In order to reflect the cost of operations, depreciation is also recorded as an expense. The same amount is then recognized as a contribution from the Province for operations.

d) Cost allocations:

Operating expenses directly related to ongoing operations are allocated to the three businesses of the Corporation which are:

Investment Funds
Training Database
Professional Development

When the Corporation begins to make investments, expenditures will be recorded as assets when there is a potential return on investment.

Non-recurring operating expenses are allocated to start-up expense.

e) Fixed assets:

Fixed assets are recorded at cost. Depreciation is provided on a straight-line basis over the estimated useful lives of the assets as follows:

Furniture and furnishings	-five years
Computers	-five years
Training Database software	-three years
Telephone, audio visual, and office equipment	-five years

In the year of acquisition, depreciation is provided at one-half the annual amount.

3. OPERATING EXPENSES AND START-UP EXPENSE

The following costs were allocated to the three businesses and start up:

	($000's)
Salaries and benefits	545
Travel and communications	35
Services	1,199
Supplies and equipment	59
Depreciation	67
	1,905

4. CONTRIBUTIONS FROM THE PROVINCE OF ONTARIO

Funding provided by the Ministry of Skills Development has been allocated by the Corporation as follows:

	($000's)
Acquisition of fixed assets	1,239
Operations	1,208
Start-up expense	630
Deferred funding for 1989/90	923
	4,000

5. FIXED ASSETS

	Cost ($000's)	Accumulated Depreciation ($000's)	Net Book Value ($000's)
Furniture and furnishings	286	29	257
Computers*	405	23	382
Training Database software*	395		395
Telephone, audio visual, and office equipment	153	15	138
	1,239	67	1,172

*No depreciation was provided on the computer and software for the Training Database as it is undergoing acceptance testing and will not enter operations until mid-1989.

6. LEASE COMMITMENTS

Office rental expense during 1988/89 amounted to $122,700. The approximate annual rental under the lease, which expires in August 1998, is $337,000. The Corporation has the option to renew the lease for an additional five years under similar terms.

7. PENSION PLAN

The Corporation's pension plan, which covers all employees, is administered by a Canadian life insurance company. The employees make defined contributions which are matched by the Corporation and accumulated in a money purchase plan. In addition, the plan provides for a minimum defined benefit based upon the employee's years of service and average final earnings.

ONTARIO TRAINING CORPORATION
1099 Bay Street
Toronto, Ontario
M5S 2B3
Telephone (416) 975-9260

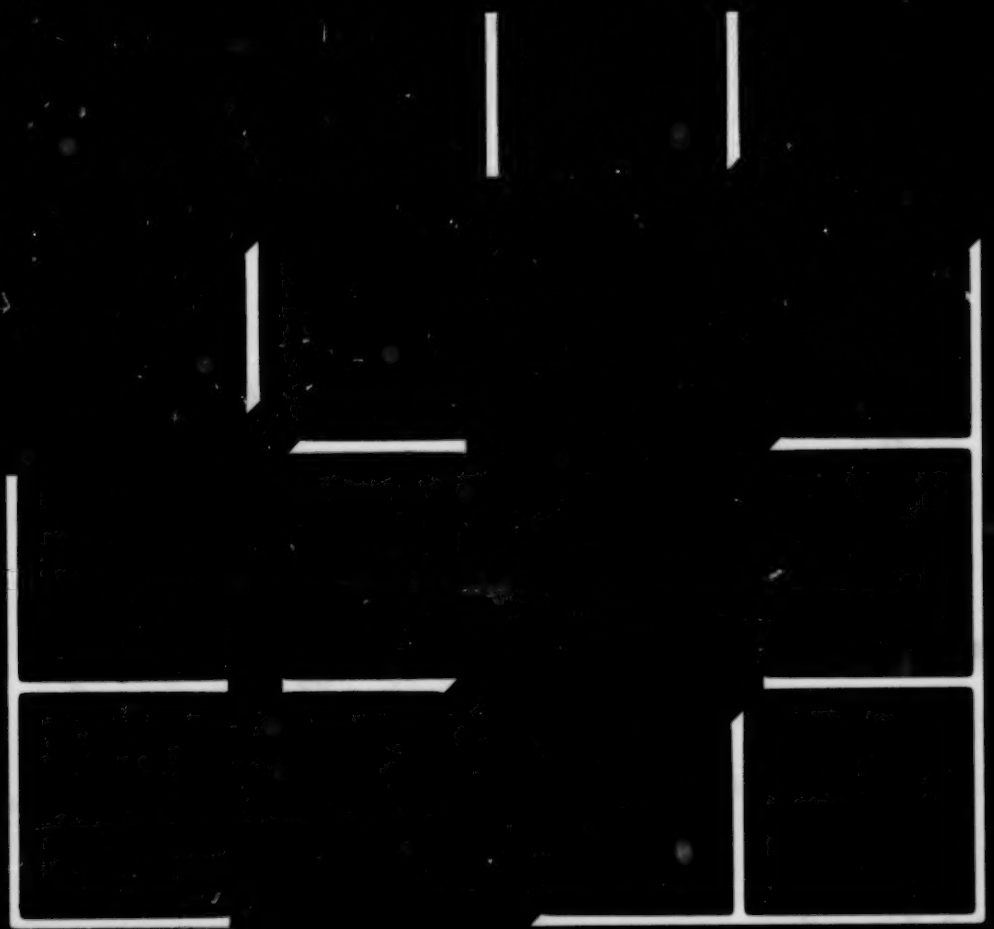

1988-89 RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

ONTARIO TRAINING CORPORATION
SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Juillet 1989

L'honorable Alvin Curling
Ministre de la Formation professionnelle

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre le premier rapport annuel de la Société ontarienne de formation pour l'exercice terminé le 31 mars 1989.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil,

D.A. Lewis

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

La Société ontarienne de formation est une société de la Couronne provinciale qui s'efforce de favoriser la prestation d'une formation de qualité en milieu de travail en Ontario.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Lewis - Président du Conseil
Jim Bennett*
Michael Berthiaume
John H. Bettes
Joan Bolland
Jean-Louis Bourdeau
Joe Koenig
Doug Light*
Rose Patten
M. Elizabeth Smith
Tom Sosa
Herman C. Stewart
Vilma Tullo
Jim Turk*

*Ces dirigeants ont donné leur démission au cours de l'exercise 1988/1989

HAUTS DIRIGEANTS

Sandra Birkenmayer	- Présidente-directrice générale
Bob MacBean	- Vice-président
Barbara Zuppinger	- Vice-présidente
Mike Shoreman	- Vice-président

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Au nom du Conseil d'administration, je suis heureux de présenter le premier Rapport annuel de la Société ontarienne de formation pour l'exercice terminé le 31 mars 1989. La province de l'Ontario a fait preuve d'une grande intuition en confiant à un nouvel organisme, la Société ontarienne de formation, le flambeau de sa stratégie globale visant à instaurer une culture de la formation en Ontario. Jamais le besoin de la formation en milieu de travail n'a été si flagrant.

Les nouvelles technologies, l'apparition de nouveaux courants d'échanges à l'échelle internationale, l'évolution démographique et la restructuration industrielle sont autant de facteurs qui demandent de porter une attention accrue à la formation si l'Ontario veut conserver sa compétitivité dans ce monde en mutation rapide.

En mars 1988, l'honorable Alvin Curling a annoncé la nomination du premier Conseil d'administration de la Société ontarienne de formation et il m'a fait l'honneur de me confier la charge de président de ce conseil. Sur la recommandation d'un groupe d'étude dirigé par M. Dean Muncaster, la notion d'un organisme indépendant menant ses activités dans le secteur privé et doté d'un mandat sans équivoque, à savoir favoriser la formation en milieu de travail, a pris forme. Le Conseil d'administration de 14 personnes a été recruté avec soin pour qu'il puisse bénéficier de l'expérience et du soutien des syndicats, des entreprises, ainsi que des milieux de la formation et de l'enseignement.

En avril 1988, la Société ontarienne de formation a été constituée en personne morale comme société de la Couronne visée à l'annexe II de la Loi sur les compagnies de l'Ontario, avec le ministre de la Formation professionnelle pour seul actionnaire. Cette structure juridique était celle qui convenait le mieux au mandat de la Société ontarienne de formation, dont la vocation est à la fois publique et commerciale.

Suite à la constitution en personne morale de la Société, le Conseil d'administration a rapidement pris des mesures pour combler le poste de président-directeur général; c'est avec plaisir qu'il a chargé Mme Sandra Birkenmayer de ces fonctions en juin 1988.

Le Conseil d'administration a immédiatement formé quatre comités de travail en son sein, à savoir ceux de la vérification, des investissements, des ressources humaines et des relations publiques. Au cours du premier exercice de la Société, il s'est tenu neuf réunions du Conseil d'administration et onze réunions de ses comités. Le Conseil d'administration s'est penché sur les orientations stratégiques de la Société et sur l'élaboration de ses principes directeurs. Je tiens à souligner en particulier le travail accompli par le comité de vérification et par son président, M. Tom Sosa, qui, en collaboration avec les hauts dirigeants de la Société, ont élaboré un ensemble exhaustif de modalités de contrôle et de méthodes de fonctionnement.

Je voudrais également remercier de son travail le comité des ressources humaines, présidé par M. Jim Turk. En plus de se charger de l'établissement des principes directeurs et des méthodes de la Société en ce qui concerne la rémunération et les avantages sociaux des employés, ses membres ont participé activement au recrutement de notre présidente et de notre équipe de direction.

Les rapports entre le Conseil d'administration et l'actionnaire unique de la Société, M. Alvin Curling, sont régis par une entente signée en septembre 1988. Le soutien et la compréhension du ministre, de son chef de cabinet, Mme Carol Beckmann, de la sous-ministre, Mme Glenna Carr et du personnel du Ministère ont été remarquables. La Société n'aurait pas progressé aussi rapidement sans ces solides relations.

Comme on peut s'y attendre, une personne en particulier s'est chargée de la plus grande partie du travail de préparation et de planification nécessaire pour concrétiser l'idée qui est à l'origine de la Société; j'ai nommé Mme Pamela Sloan. Pamela a réussi ce tour de force à titre d'expert-conseil auprès du Ministère et poursuit ses efforts dans ce domaine en tant que conseillère auprès de la Société. Un grand merci à Pamela.

Comme l'explique le rapport de sa présidente-directrice générale, la Société ontarienne de formation a fait des progrès énormes en dix mois; elle doit ce dynamisme au personnel de calibre remarquable que Sandra Birkenmayer a réuni.

Les fondations sont maintenant posées et nous envisageons avec optimisme le prochain exercice, au cours duquel la Société ontarienne de formation fera ses premiers investissements en vertu du Fonds pour matériel de formation et du Fonds pour techniques de formation, et commencera à commercialiser sa banque de données sur les ressources en matière de formation. Au terme de ce premier exercice historique, je suis confiant et enthousiaste quant à la capacité de la Société de jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'une culture de la formation en Ontario.

D.A. Lewis
Président du Conseil

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La création d'une entreprise à partir de zéro est toujours passionnante, exigeante, frustrante, pleine de défis et d'agréments. Si l'on s'inspire en plus d'une foi profonde en la valeur et l'importance de la mission de la Société ontarienne de formation, les résultats éventuels ne peuvent que dépasser toutes les espérances.

Au cours de ce premier exercice, deux domaines clés ont accaparé tous nos efforts, à savoir la définition de la vision de la Société et la mise en place de son infrastructure.

En ce qui concerne cette dernière, nous avons fait bien du chemin en l'espace de dix mois. D'un seul employé permanent, un expert-conseil et une secrétaire temporaire, notre personnel s'est transformé en une structure essentielle, composée de professionnels de haut niveau, qui grandit encore. L'aménagement de notre bureau, que nous avons vu construire sous nos yeux alors que nous y étions déjà installés, est le témoin concret de notre expansion continue. Nous sommes passés par tous les stades, d'un voile de poussière à des panneaux de bois brut et d'isolation avant d'arriver à l'espace ergonomique et perfectionné que nous occupons aujourd'hui.

Le recrutement attentif de notre personnel et la conception même de notre bureau forment l'assise de notre entreprise dynamique, gage d'une présence et d'une réputation solides dans les milieux de la formation.

En juillet 1988, nous nous sommes dotés d'un plan d'exploitation pour l'exercice 1988/1989, en novembre 1988, notre plan stratégique pour la période allant de 1989/1990 - 1991/1992 avait obtenu l'approbation du Conseil d'administration. C'est dans ce plan stratégique que l'on trouve la vision de la Société - son mandat, ses buts, ses objectifs, ses stratégies et sa philosophie. Il établit les orientations à long terme qui guident la croissance de la Société.

La Société a pour mandat de stimuler une formation de qualité en milieu de travail. Nous avons l'intention de mener à bien ce mandat en exploitant trois entreprises : une banque de données informatisées sur les services, les ressources et les programmes de formation offerts en Ontario; un programme de perfectionnement professionnel sur les nouvelles technologies et techniques à l'intention des instructeurs de la province; deux fonds d'investissement, un pour les techniques et l'autre pour le matériel, dont le but est de stimuler le perfectionnement, la production et la commercialisation des nouveaux cours et techniques de formation en milieu de travail.

Quant à l'avenir, la Société tirera sa vigueur et son orientation de son rôle de chef d'orchestre, de source d'information, de négociateur et de défenseur ardent dans le domaine de la formation. Nous ne ferons concurrence à aucune entreprise existante. Notre grande stratégie démontre notre intention ferme de collaborer concrètement avec le monde des affaires, les syndicats, les éducateurs et le milieu de la formation. Notre philosophie de gestion met en évidence l'importance primordiale que nous accordons au service à la clientèle, l'importance capitale de nos propres ressources humaines, les normes d'excellence que nous fixons à nos employés, produits et services, la nécessité de faire preuve de responsabilité, de souplesse et d'innovation sur le plan commercial et l'obligation de rendre des comptes au Conseil d'administration, au ministre et au public.

Les multiples réalisations de 1988/1989 énumérées ici n'ont été possibles que grâce au soutien total et indéfectible des personnes suivantes : le ministre de la Formation professionnelle, la sous-ministre et de nombreux membres du personnel de ce ministère, ainsi que M. David Lewis et les membres du Conseil d'administration de la Société, sans parler de l'ensemble du personnel et des experts-conseils qui ont mis tout leur coeur, leur âme, leur matière grise et même parfois leur force physique à bâtir cette société. C'est pour moi un privilège de travailler avec des personnes aussi dévouées et je les remercie de leur remarquable contribution.

Au cours de cet exercice de mise en route et de croissance rapide, nous avons pris conscience de la complexité de notre entreprise et nous avons compris que nous avions encore beaucoup à apprendre sur nos clients et sur leurs besoins. La prestation d'une formation de qualité en milieu de travail en Ontario revêt une importance critique pour la consolidation de la place qu'occupe la province dans le marché économique international. La Société ontarienne de formation devra relever un grand défi, celui de stimuler la croissance et l'évolution de cette formation. Je suis certaine que nous relèverons ce défi haut la main.

Sandra Birkenmayer

Sandra Birkenmayer
Présidente - directrice générale

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

La Société ontarienne de formation offre trois produits/services pour que la formation en milieu de travail soit de meilleure qualité en Ontario :

- Fonds d'investissement
- Banque de données sur la formation
- Perfectionnement professionnel pour les responsables de la formation

Un investissement dans la formation en milieu de travail permettra d'augmenter considérablement la compétitivité des petites comme des grandes entreprises en Ontario. La Société ontarienne de formation aidera les entreprises à réaliser cet investissement en mettant l'accent sur les compétences des instructeurs, en mettant au point de nouveaux et meilleurs matériels et techniques de formation et en mettant à jour et à portée de la main de façon complète et détaillée les données sur les programmes de formation.

RÉALISATIONS CLÉS 1988/1989

- Élaboration et formulation du mandat, des buts, des objectifs, des stratégies et de la philosophie de la Société dans le plan d'exploitation de 1988/1989 et dans le plan stratégique de la période allant de 1989/1990--1991/1992.
- Mise au point, approbation et annonce des lignes directrices des fonds d'investissement, point de départ du fonctionnement de cette entreprise.
- Acquisition et mise en place du matériel et du logiciel de la banque de données sur la formation et début de la collecte des données.
- Location, conception et aménagement (avec tout l'ameublement et le matériel nécessaires) des locaux situés au 1099 de la rue Bay, Toronto.
- Mise en place de l'infrastructure administrative et financière avec les règles et méthodes appropriées.
- Mise en place de l'équipe de hauts dirigeants et autres membres clés du personnel.
- Début des activités du Conseil d'administration et de ses comités.
- Atteinte du niveau initial de sensibilisation à l'existence de la Société ontarienne de formation et de ses entreprises chez ses principaux associés, à savoir les instructeurs, les entreprises, les ministères clés et les députés provinciaux.

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

LES FONDS D'INVESTISSEMENT EN FORMATION

La Société ontarienne de formation a deux fonds d'investissement de formation.

Le **Fonds pour matériel de formation** finance la création d'un grand nombre de produits ou de cours de formation destinés à répondre aux besoins des ateliers, des techniciens, de la direction ou des professionnels. Ces produits et cours se présentent sous la forme d'imprimés, de diapositives, d'ateliers de formation, de vidéos ou de programmes informatiques.

Le **Fonds pour techniques de formation** finance les nouveaux outils, techniques et technologies qui servent à créer et à offrir des programmes de formation efficaces; par exemple, les nouveaux langages auteur et les nouvelles techniques vidéo ainsi que le matériel et les logiciels.

BANQUE DE DONNÉES SUR LA FORMATION

La Société ontarienne de formation met sur pied actuellement une banque de données facile à utiliser, accessible par terminal d'ordinateur. Elle contient des renseignements actuels sur les programmes, les conseillers et les matériels de formation. Cette banque de données sera unique en Ontario. Elle est complète, détaillée et facile d'accès.

Les clients de la Société ontarienne de formation cibles pour cette banque de données sont à la fois les participants à la formation et les organismes de formation.

Les participants sont les entreprises ou personnes en Ontario qui ont besoin d'acquérir une formation en milieu de travail pour rester compétitives sur le marché mondial.

Les organismes de formation sont ces sociétés ou personnes en Ontario qui offrent des programmes de formation et qui veulent indiquer les cours qu'elles offrent.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

La Société ontarienne de formation jouera un rôle de chef de file clé en soumettant à l'attention de l'industrie de la formation de l'Ontario les idées, techniques et technologies de formation les plus compétitives à l'heure actuelle. En collaborant avec les associations professionnelles, les associations industrielles et les organismes gouvernementaux, nous permettrons aux instructeurs de la province d'acquérir des qualifications professionnelles et de dispenser une formation de classe mondiale.

RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne de formation sont la responsabilité des dirigeants et ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables adoptées par la Société ontarienne de formation sont décrites dans les notes aux états financiers. Les états financiers ont été dressés de façon appropriée à la lumière des renseignements disponibles le 26 mai 1989. La teneur du reste du Rapport annuel de la Société est conforme aux états financiers.

Les dirigeants maintiennent un système de contrôles internes visant à garantir, de manière raisonnable, la protection de l'actif de la Société et la déclaration, en temps opportun, d'une information financière fiable sous une forme favorable à l'atteinte des objectifs de la Société. Le système repose sur des règles et des méthodes officielles, ainsi que sur une structure organisationnelle qui permet une délégation des pouvoirs et un partage des responsabilités appropriées.

Le seul actionnaire de la Société, le ministre de la Formation professionnelle de l'Ontario, a nommé le vérificateur de l'Ontario vérificateur externe de la Société. Le vérificateur de l'Ontario a examiné les états financiers de la Société. En vertu de la Loi de 1982 sur les compagnies (Ontario), la responsabilité des vérificateurs externes est d'exprimer leur opinion sur la conformité des états financiers par rapport aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport des vérificateurs qui suit, énonce la portée de leur examen et leur opinion.

Le Conseil d'administration, par le biais de son comité de vérification, doit s'assurer que les dirigeants assument leurs responsabilités en matière d'information financière et sur le plan des contrôles internes. Le comité de vérification rencontre régulièrement les dirigeants et périodiquement les vérificateurs externes pour s'assurer que chacun d'eux s'est dûment acquitté de ses responsabilités et pour examiner les états financiers avant d'en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Les vérificateurs externes ont un accès plein et entier au comité de vérification et au Conseil d'administration avec et sans la présence des dirigeants pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de l'information financière de la Société et à l'efficacité de son système de contrôles internes.

Au nom de la direction : **Le 26 Mai, 1989**

Sandra Birkenmayer
Présidente,

Vice-président,
Finances et administration,

Ontario

OFFICE OF THE PROVINCIAL AUDITOR

Box 105, 15th Floor, 20 Dundas St. West
Toronto, Ontario M5G 2C2
(416) 974-9866

À la Société ontarienne de formation et
au ministre de la Formation professionnelle

J'ai vérifié le bilan de la Société ontarienne de formation au 31 mars 1989 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

J.F. Otterman

J.F. Otterman, F.C.A.
Vérificateur provincial adjoint

Toronto, (Ontario)
le 26 mai 1989

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

Bilan
au 31 mars 1989

	1989 (en milliers de dollars)
Actif	
Actif à court terme	
Encaisse et titres négociables	1 805
Intérêts courus	37
Frais payés d'avance	29
	1 871
Immobilisations (notes 2e et 5)	1 172
Total de l'actif	3 043
Passif et avoir	
Passif à court terme	
Comptes fournisseurs	884
Contribution reportée (notes 2b et 4)	923
	1 807
Avoir	
Surplus d'apport (notes 2c et 4)	1 172
Bénéfices non répartis	64
	1 236
Total du passif et de l'avoir	3 043

Au nom du Conseil:

Président du conseil

Administrateur

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989 (en milliers de dollars)
Revenus	
Intérêts créditeurs	64
Frais d'exploitation (notes 2d et 3)	
Fonds d'investissement	464
Banque de données sur la formation	753
Perfectionnement professionnel	58
	1 275
Frais d'établissement (notes 2d et 3)	630
Total des dépenses	1 905
Excédent des dépenses sur les revenus	1 841
Contributions de la Province de l'Ontario (notes 2c et 4)	
Au titre de l'exploitation et de l'amortissement	1 275
Au titre des frais d'établissement	630
	1 905
Bénéfice net de l'exercice et bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	64

État de l'évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989 (en milliers de dollars)
Fonds provenant des activités d'exploitation	
Bénéfice net de l'exercice	64
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif à court terme	1 741
	1 805
Fonds provenant des activités de financement	
Surplus d'apport	1 239
Fonds affectés aux dépenses en immobilisations	1 239
Liquidités à la fin de l'exercice	1 805

LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 1989

1. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne de formation a été constituée en avril 1988 aux termes de la Loi de 1982 sur les compagnies (Ontario). Le ministre de la Formation professionnelle en est le seul actionnaire, au nom de Sa Majesté du chef de l'Ontario.

La Société a pour mandat de favoriser une formation de qualité en milieu de travail dans le secteur privé de l'Ontario en fournissant des services commerciaux et des fonds d'investissement. Les activités se répartissent en trois domaines :

Fonds d'investissement	-aide à la mise au point de produits et de techniques de formation
Banque de données sur la formation	-information sur le matériel et les ressources de formation
Perfectionnement professionnel	-aide à la formation des instructeurs

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Méthode de comptabilisation
Les états financiers ci-joints ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

b) Contribution reportée
Les fonds reçus de la Province et non dépensés pendant l'exercice sont comptabilisés comme contribution reportée.

c) Surplus d'apport
Les contributions de la Province affectées à l'acquisition d'immobilisations sont incluses dans le surplus d'apport et ne figurent pas dans l'état des résultats. À mesure que les immobilisations sont amorties, le montant de l'amortissement est soustrait du surplus d'apport. Pour tenir compte du coût d'exploitation, l'amortissement est également comptabilisé comme dépense. Le même montant est alors constaté à titre de contribution de la Province au titre de l'exploitation.

d) Répartition des coûts
Les frais d'exploitation directement liés aux activités en cours sont répartis entre les trois domaines d'activité de la Société, à savoir :

Fonds d'investissement
Banque de données sur la formation
Perfectionnement professionnel

Lorsque la Société commencera à faire des investissements, les dépenses seront comptabilisées à titre d'éléments d'actif s'il y a potentiel de gain.

Les frais d'exploitation non susceptibles de se répéter sont imputés aux frais d'établissement.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation comme suit :

Mobilier	-cinq ans
Ordinateurs	-cinq ans
Logiciel de la Banque de données sur la formation	-trois ans
Téléphones, appareils audio-visuels et matériel de bureau	-cinq ans

L'année de l'acquisition, l'amortissement correspond à la moitié du montant annuel.

3. FRAIS D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les coûts suivants ont été répartis entre les trois domaines d'activité et l'établissement :

	(en milliers de dollars)
Salaires et avantages sociaux	545
Déplacements et communications	35
Services	1 199
Fournitures et matériel	59
Amortissement	67
	1 905

4. CONTRIBUTIONS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Les fonds provenant du ministère de la Formation professionnelle ont été répartis par la Société comme suit :

	(en milliers de dollars)
Acquisition d'immobilisations	1 239
Exploitation	1 208
Frais d'établissement	630
Fonds reportés pour 1989/1990	923
	4 000

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Valeur comptable nette
Mobilier	286	29	257
Ordinateurs*	405	23	382
Logiciel de la Banque de données sur la formation*	395		395
Téléphones, appareils audio-visuels et matériel de bureau	153	15	138
	1 239	67	1 172

*Les ordinateurs et le logiciel de la Banque de données sur la formation n'ont pas été amortis puisqu'ils sont actuellement à l'essai et n'entreront pas en service avant le milieu de 1989.

6. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

Les frais de location de bureaux en 1988/1989 se sont élevés à 122 700 $. Le loyer annuel approximatif en vertu du bail, qui prend fin en août 1998, est de 337 000 $. La Société peut renouveler le bail pour une période supplémentaire de cinq ans selon les mêmes modalités.

7. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite de la Société, qui couvre tous les employés, est géré par une compagnie canadienne d'assurance-vie. Les employés versent des cotisations déterminées et la Société en verse un montant équivalent; ces cotisations s'accumulent dans un régime de retraite à cotisations déterminées. Le régime verse des prestations minimales déterminées en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière de l'employé.

SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE FORMATION
1099, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5S 2B3
Téléphone (416) 975-9260